



COMPTE RENDU DE LA CAP DES GREFFIERS du 20 mai 2025

Ce 20 mai, s'est tenue la 2ème CAP des Greffiers de l'année présidée par Madame Sylvie BERBACH, sous-directrice des ressources humaines des greffes.

Dans sa déclaration liminaire, l'UNSa SJ a porté, et rappelé, certains sujets d'actualité, auxquels la Directrice a répondu :

Les difficultés de mise en œuvre du cadre greffier :

- la sous-directrice a rappelé la constante vigilance de la Direction des services judiciaires (DSJ) avec la nécessité impérieuse d'accompagner les juridictions dans la mise en place de la réforme. Elle précise qu'un article sur l'intranet a été publié suite au regroupement des DG le 14 mai 2025 et qu'un rappel des missions du cadre greffier a été fait ;

- la DSJ procède actuellement à des déplacements en juridiction afin d'accompagner la réforme ;

- les inscriptions pour l'examen professionnel de cadre greffier sont ouvertes avec un afflux des candidatures qui témoigne de l'engouement des agents. Plus de 1000 candidatures ont déjà été réceptionnées. En cas de difficultés d'affectation suite à une situation individuelle, la DSJ indique que les situations problématiques peuvent lui être remontées par les organisations syndicales et précise qu'il faut faire preuve de pédagogie pour accompagner les juridictions.

Concernant la place des greffiers :

- la sous-directrice précise qu'une clarification de l'équipe juridictionnelle est effectivement importante à faire, et rappelle que le greffier est l'un des 1^{ers} membres dans cette équipe. Elle admet qu'il est impératif de remettre en place le groupe de travail sur la formation, avec l'intégration du cadre greffier et qu'il faudra rédiger la fiche correspondante dans le référentiel métier dans les semaines à venir ;

- du fait des réformes, la DSJ constate leurs effets positifs : plus de candidats aux recrutements et des retours de greffiers après détachements, il faut donc pérenniser ces postes de greffiers.

Les difficultés immobilières en outre-mer :

Le Directeur des services judiciaires est rentré ce jeudi de Cayenne. À cette occasion, il a rencontré les chefs de cour, les agents et les organisations syndicales sur place car l'immobilier en outre-mer est un point de vigilance de la DSJ.

La cartographie NBI :

À ce stade, il n'y a eu aucun retour de la Fonction Publique pour la révision de la carte visant à créer davantage de NBI afin que tous les greffiers concernés puissent la percevoir, conformément aux textes.

L'inclusion des personnels en situation de handicap :

Une attention constante de la DSJ est portée à cette question, avec un taux de recrutement important. Un plan handicap, actuellement en cours de construction, sera prochainement présenté en formation spécialisée.

Lors de cette CAP, les situations individuelles ont été étudiées, notamment plusieurs recours sur évaluation.

N'hésitez pas à nous saisir : il est dommage que des recours évaluations soient déclarés irrecevables (ils nécessitent un formalisme très rigoureux dont l'UNSa SJ a l'expertise) ou que des congés formation soient rejetés, faute d'être défendus).

Toujours à vos côtés, l'UNSa SJ défend vos droits et fait entendre votre voix.

Les élus UNSa SJ à la CAP des greffiers

Franck LE GUERN, Caroline LARCHE, Gilles LARIVIERE, Marina GARCIA,
Gilles MAREVILLE, Marion LEBAILLY, Séverine DEGARDIN, Lidy LUCAS

Et leurs experts

Catherine SOLIVELLAS, Isabelle FERNANDEZ